

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 70 (1982)

Heft: [2]

Artikel: Les femmes et l'argent

Autor: Daumont, Eliane

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-276370>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les femmes et l'argent

Entre les sous et nous, de drôles d'histoires se passent : mais de la liaison possessive à l'amitié rationnelle, on trouve rarement l'amour fou.

On dit que l'argent ne fait pas le bonheur : sans doute est-ce la formule de quelqu'un qui en avait. Les témoignages que nous avons recueillis démontrent que pour la plupart des femmes d'aujourd'hui, il y a deux sortes d'argent : celui qui aliène et celui qui libère. Conçu beaucoup plus en termes psychologiques qu'économiques, l'argent importe pour les femmes par sa provenance autant que par sa destination. C'est « en passant » qu'elles mentionnent ce qu'elles en feront : le centre du débat est d'où elles le tiennent.

C'est ici un autre adage qui se voit infirmé : qui a dit que l'argent n'avait pas d'odeur ? Pour les femmes au contraire c'est l'odeur qui compte : odeur ménagère ou professionnelle, c'est de l'argent « reçu » ou de l'argent gagné. Et pour toutes les femmes interrogées, la différence est de taille : non pas entre une situation financière et une autre, mais entre un statut personnel et un autre.

La mauvaise conscience

Quels sont les rapports des femmes avec l'argent qu'elles n'ont pas gagné professionnellement ?

Pour Michèle, 32 ans, 3 enfants entre 9 et 4 ans, le problème n'est pas simple :

— *J'éprouve une certaine gêne à demander de l'argent à mon mari. Pourtant, je sais que mon activité, même si elle est non-économique, est indispensable au fonctionnement de ma famille. Je voudrais avoir un droit de regard sur la gestion du revenu, mais j'hésite à formuler cette revendication, car je crois qu'elle ne serait pas comprise. Concrètement, mon mari me donne l'argent du ménage. Je me sens un peu coupable quand je m'offre des « extra » avec cet argent. Et si l'objet convoité devait m'empêcher de boucler le mois, j'y renonce.*

Francine, 35 ans, 2 enfants entre 10 et 7 ans, a connu une expérience semblable :

— *De plus, j'étouffais entre mes 4 murs. J'avais l'impression de m'enliser dans mon quotidien. Il fallait que je reprenne une activité professionnelle et que je retrouve mon*

indépendance financière. Depuis que je travaille, nos rapports se sont améliorés. Je réinvestis une partie de l'argent que je gagne dans le ménage, ce qui me permet de donner mon avis sur les dépenses prévues. Parallèlement, je peux suivre des cours, m'acheter des livres, même m'abonner à votre journal... bref, m'offrir des choses sans que j'aie mauvaise conscience vis-à-vis de mon mari.

Pour lui et pour eux

Josiane, 40 ans, 3 enfants entre 12 et 8 ans, vit une expérience différente, avec un mari indépendant :

— *Il travaille énormément, mais n'a aucun sens des réalités économiques. Si je ne gèrais pas le budget, nous nous retrouverions sur la paille un jour ou l'autre. Je ne lui demande donc pas d'argent pour mes dépenses personnelles, puisque j'ai accès à notre compte bancaire. Je ne le consulte pas pour mes achats, mais nous décidons ensemble du montant et surtout du moment des grosses dépenses.*

— Vous avez repris une activité rétribuée à temps partiel. Pourquoi ?

— *Pas par nécessité économique du tout. J'aurais pu choisir une activité bénévole. Mais je dois vous avouer que je prends un plaisir certain à « faire bouillir la marmite ». Ça décharge mon mari d'une grosse responsabilité, lui donne la possibilité de travailler moins, professionnellement, s'il le désire, et de se consacrer à d'autres activités.*

En outre, mes enfants grandissent et ont besoin d'une plus grande autonomie. Or, je ne peux la leur accorder que si je suis aussi occupée hors du contexte familial.

La dernière raison enfin, c'est que je veux me réinsérer dans le monde professionnel. Je ne peux pas attendre d'avoir 50 ans pour me recycler.

— L'argent de votre mari est aussi à vous, sans complexe ?

— *Un peu plus à lui quand même. Comme celui que je gagne est malgré tout un peu plus à moi.*

Florence, 42 ans, un enfant « hors de la coquille », remariée depuis quelques années :

— *Je n'ai jamais cessé de travailler. Je ne me sens donc pas dépendante de mon mari sur le plan financier. Il ne peut exercer aucun pouvoir, explicite ou implicite, à ce niveau. Nous avons des « comptes-salaires » autonomes et partageons les frais. Je ne le consulte pas pour mes achats personnels, ni pour ceux de ma fille.*

— Mais vous savez combien votre mari gagne et vous établissez un budget commun pour les grosses dépenses ?

— *Oui, bien sûr. J'investis autant que lui, mais en dernier ressort, je le laisse décider, car il a plus le sens des affaires que moi.*

Liberté partielle

Marina, 42 ans, un grand enfant, éprouve un sentiment de liberté « partielle » dans ses rapports avec l'argent, car son mari lui verse un salaire en échange de ses activités à la maison. Cette somme n'est pas comprise dans l'argent du ménage proprement dit, qu'elle touche en plus. Elle retravaille professionnellement à temps partiel :

— *Je me sentais malgré tout dépendante du « produit » de mon mari. Il était donc normal que je m'engage dans un processus de « libération ». Mon salaire s'ajoute au salaire que me verse mon mari, puisque je continue de travailler à la maison aussi. Mais c'est une situation intermédiaire et momentanée, que nous devons rediscuter. Je me sens par contre tout à fait libre d'utiliser cet argent comme bon me semble, puisque j'en ai la gestion. Mais mon mari gère le solde de son salaire et règle les factures importantes (impôts, assurances, etc.).*

Monique, 2 enfants de 7 et 4 ans :

— *Comme Michèle, je ne me sens jamais très à l'aise quand je dois demander une « rallonge ». Mais je sais que c'est mon problème, car mon mari ne m'a jamais*

accusée d'être dépendrière, bien au contraire. Il ne donne volontiers ce dont j'ai besoin, dans la mesure de ses possibilités. Notre budget est limité et nous avons d'assez grosses charges. Je trouve donc normal de travailler professionnellement quelques jours par mois, maintenant que le cadet va au jardin d'enfants. Ça me valorise, je change d'air... et j'arrive à me sentir moins coupable quand je m'offre le truc incroyablement inutile, mais qui me fait tellement plaisir.

Le cauchemar

Pour Marianne, 36 ans, en instance de divorce avec 4 enfants entre 16 et 4 ans, les problèmes d'argent sont devenus un cauchemar :

— J'ai eu mon premier enfant avant 20 ans. Cela signifie que j'ai dû abandonner mes études pour pouponner, tout en subvenant aux besoins du ménage, car mon mari était encore étudiant. Après la naissance de notre troisième enfant, j'ai arrêté de travailler professionnellement, car je n'en pouvais plus. Je me suis donc entièrement repliée dans ma cellule familiale, permettant du même coup à mon mari de faire une carrière brillante et de gagner beaucoup d'argent. Après la période de vaches maigres, quelques années d'aisance et de confort. Aujourd'hui ? Je me retrouve pratiquement

Ah ! S'en libérer !

Ainsi dans le rapport des femmes à l'argent, ce n'est pas seulement une condition matérielle qui est en question, mais une condition existentielle puisque ce rapport est étroitement lié à d'autres alternatives : dépendance/indépendance, vie privée/vie publique, valeurs non-marchandes/valeurs marchandes. Mais c'est là que les femmes se heurtent à une contradiction : en se propulsant dans la vie professionnelle, elles reconnaissent implicitement la domination de valeurs marchandes sur le monde non-économique. Il n'est pas rare alors que dans ce passage, elles quittent une forme d'aliénation pour en trouver une autre.

Confrontée directement à cette réalité, c'est en quelque sorte le chemin inverse qu'a parcouru Ingrid, artisane à Genève, dont le témoignage est significatif : elle a fait le choix, il y a un peu plus d'un an, de se consacrer entièrement à son « dada » — la confection de poupées — en abandonnant toute activité lucrative.

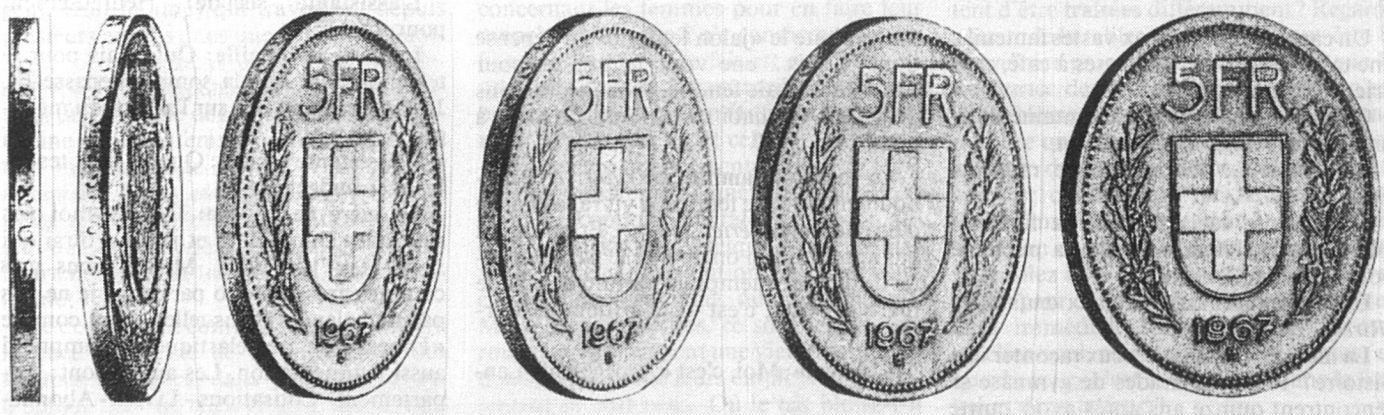
Elle nous reçoit dans son petit appartement niché sous les toits de la ville. Une atmosphère chaleureuse, des poutres apparentes entre lesquelles ses poupées, tantôt gavroches, tantôt très smart, prennent la

— Mère chef de famille avec deux enfants à nourrir, c'était prendre une décision lourde de conséquences. Comment vivez-vous ?

— Mes enfants sont hors de la coquille. Je vis très simplement — pas de voiture, peu de sorties, des loisirs bon marché, des vêtements « self-made ». De plus, j'ai eu la chance de rencontrer un homme merveilleux, et je suis remariée. Mais attention ! L'un n'explique pas l'autre : c'est justement à cause de mon passé de mère chef de famille que je ne veux pas m'appuyer financièrement sur mon compagnon. D'ailleurs, celui-ci ne dispose pas d'un revenu régulier, puisqu'il s'est établi à son compte depuis peu de temps. J'ai donc réalisé ma caisse de retraite — une folie, disent mes amies — et je me « paie » cette année sans dépendre de mon mari. Cela dit, il m'encourage beaucoup et prend en charge les tâches ménagères lorsque je suis en période de création.

— Votre exposition a bien marché. Envisagez-vous de transformer votre hobby en activité lucrative ?

— C'est un rêve, impossible à réaliser, du moins dans notre type de société et avec ce genre d'artisanat. D'ailleurs, les artisans qui en vivent confectionnent généralement d'autres objets, ou montent des spectacles de marionnettes. Et il y a une question de prix : si le prix d'une poupée devait



démunie, à cause du régime matrimonial sous lequel nous vivions d'une part, et parce que mon mari m'a immédiatement retiré la procuration sur « notre » compte en banque et a mis « nos » biens à l'abri. C'est maintenant que je ressens véritablement cette dépendance financière. C'est dur de se battre pour obtenir des miettes, alors que j'ai contribué à faire le gâteau...

Comme je n'ai pas de formation professionnelle, à part le bac et quelques certificats, je dois terminer mes études pour pouvoir gagner ma vie convenablement. Or comment pourrai-je concilier un travail ennuyeux à temps complet, les enfants et les études ? Je me sens doublement flouée.

— Si c'était à refaire ?

— Formation professionnelle d'abord, afin d'être autonome à n'importe quel moment, et dans n'importe quelle situation.

pose. Des plantes vertes partout, des sacs pleins de trésors, tissus multicolores et dentelles, boutons et perles, qui attendent les doigts de la fée pour prendre vie.

Ingrid précise d'emblée que la confection de ses poupées représente un hobby et non une activité lucrative régulière, en raison du peu d'intérêt que suscite ce type d'artisanat à Genève.

— Seulement, je voulais m'accorder un temps de réflexion. J'avais l'occasion de participer à une exposition-vente et je disposais d'un nombre restreint d'objets. Je me suis accordé le luxe de créer en toute quiétude, sans stress, afin que chacune de ces poupées soit le reflet d'un moment de grâce. Or, à elle seule, la confection d'une poupée représente environ 40 heures de travail. A cela s'ajoutent la création du modèle et la recherche de matériaux. Impossible de concilier avec un travail régulier à l'extérieur.

couvrir un salaire décent, personne ne pourrait l'acheter. Il faudrait concevoir une forme de troc, mais je ne connais pas de régisseur qui échangerait un loyer contre une poupée !

— Vos projets, après cette année passée à la maison ?

— Je reprends un poste d'ergothérapeute à mi-temps. Je me sens très motivée. Mais il est clair que sans problèmes matériels, je me consacrerai exclusivement à l'artisanat d'art.

J'imagine un monde où le travail ne serait pas une contrainte, mais un don de soi, une création continue.

Un monde harmonieux, où chaque être vivrait en fonction de ses désirs profonds et non plus selon des critères qu'il n'a pas librement choisis... Femmes, nous avons du pain sur la planche.

Enquête réalisée
par Eliane Daumont